

Le mot de bienvenue de David Atkin, PDG, PRI



Chers signataires,

Les commentaires que vous nous avez adressés lors de la récente consultation des signataires des PRI dans un monde qui change ont été extrêmement précieux. Aujourd'hui, forts d'une meilleure compréhension des besoins de nos signataires, nous travaillons d'arrache-pied à l'élaboration de l'avenir des PRI. Il s'agit d'une occasion importante de renforcer la proposition de valeur des PRI pour les signataires dans un paysage extérieur en évolution rapide, et je me réjouis d'intégrer de nouvelles capacités et dimensions à notre travail.

J'ai également le plaisir de confirmer que la période de reporting 2023 débutera le 14 juin. Nous avons pris un certain nombre de mesures pour améliorer le reporting à l'attention des signataires cette année, notamment en rationalisant le nombre d'indicateurs et en publiant le Cadre de reporting en janvier. Un soutien et des ressources supplémentaires sont disponibles plus loin dans la présente note d'information

En outre, nous avons ouvert les inscriptions pour notre conférence annuelle phare, la conférence PRI In Person, qui se tiendra à Tokyo en octobre prochain. Cet événement sera soutenu par les plus hautes instances du gouvernement japonais et nous nous réjouissons d'accueillir nos éminents orateurs : le Premier ministre Fumio Kishida et le Gouverneur de Tokyo Yuriko Koike. J'espère vous y voir nombreux.

Sincères salutations, David Atkin



Résumé

ACTUALITÉS DE L'ORGANISATION

À la suite de la consultation sur les PRI dans un monde qui change, la Direction a travaillé sur la manière de mettre en œuvre les changements en fonction des commentaires des signataires, afin de veiller à ce que les PRI puissent effectivement remplir leur mission et apporter de la valeur aux signataires au fur et à mesure que les PRI se développent. Les mandats de trois personnes siégeant au Conseil d'administration se termineront à la fin de l'année 2023. Les <u>nominations des candidats</u> auront lieu entre mai et août, et les élections débuteront en septembre.

PROGRAMMES PHARES

Nous avons publié notre dernier rapport régional sur le <u>Cadre juridique de l'impact</u>, qui se concentre sur le Canada, ainsi que notre dernier rapport sur la deuxième phase de l'<u>Initiative ESG dans le risque de crédit et les notations</u>. Nous avons mis à jour notre <u>Guide d'introduction à l'investissement responsable</u>, qui fournit des informations sur la mise en œuvre des Principes pour l'investissement responsable. Les PRI ont apporté une <u>réponse consultative</u> au premier Bilan mondial de l'Accord de Paris dans le cadre de la CCNUCC.

INITIATIVES, OUTILS ET RESSOURCES

Le cycle de reporting et d'évaluation 2023 se déroulera entre le 14 juin et le 6 septembre 2023. Veuillez consulter les Mises à jour R&E pour connaître les dernières informations sur le reporting 2023 et la page Cadre de reporting à l'attention des investisseurs pour une série de ressources utiles en matière de reporting. Nous avons le plaisir d'annoncer que la conférence PRI In Person 2023 est désormais en ligne et que les inscriptions sont ouvertes. Cet événement aura lieu du 3 au 5 octobre 2023 à Tokyo, au Japon.

NOUVEAUX SIGNATAIRES

Au premier trimestre 2023, 62 organisations, dont six investisseurs institutionnels, sont devenues signataires des PRI. Les PRI comptent désormais 5 381 signataires, représentant 121 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion. Parmi les nouveaux signataires figurent *Fullgoal Fund Management* en Chine, *VBL* (Versorgungsanstalt des Bundes und der Länder) en Allemagne et *Malakoff Humanis* en France.



Sommaire

- Conseil d'administration des PRI
- Actualité des programmes phares
- Initiatives, outils et ressources
- Actualités des PRI et nouveaux signataires
- Annexe
 - Principales ressources
 - Stratégie et services



Rapport trimestriel du Conseil d'administration

Bienvenue dans le présent rapport du Conseil d'administration des PRI, via la mise à jour trimestrielle des signataires. Le Conseil d'administration s'est réuni deux fois au cours de ce trimestre, une fois en personne et une fois en ligne.

Le rôle du Conseil d'administration est d'être collectivement responsable de la réussite à long terme des PRI, en particulier :

- définir la stratégie, la tolérance au risque et la structure;
- déléguer la mise en œuvre de la stratégie à la Direction des PRI;
- suivre la performance de la Direction par rapport à la stratégie;
- endosser une responsabilité envers les signataires ;
- être responsable devant les parties prenantes concernées.

Le Conseil d'administration a fixé trois priorités pour 2023-2024

Diriger la réponse à la consultation « Les PRI dans un monde qui change »

Diriger le processus de recherche d'un(e) Président(e)

Assurer l'efficacité
organisationnelle, y compris la
supervision de la mise en
œuvre du Modèle d'exploitation
cible

Pour des informations plus générales sur la gouvernance des PRI, voir les pages sur la gouvernance du site Internet des PRI.

Pour poser une question sur la gouvernance des PRI ou suggérer un ordre du jour pour les discussions du Conseil d'administration, veuillez envoyer un courriel à governance@unpri.org.



Rapport trimestriel du Conseil d'administration : signataires et stratégie

Consultation des signataires des PRI dans un monde qui change

La réalisation des résultats de la consultation des signataires des PRI dans un monde qui change est une priorité pour le Conseil d'administration. Au cours des 18 années qui se sont écoulées depuis la création des PRI, le paysage de l'investissement responsable a considérablement évolué. L'objectif de la consultation des signataires des PRI dans un monde qui change était de comprendre les points de vue des signataires sur l'évolution des attentes des investisseurs responsables et sur la manière dont les PRI pourraient s'adapter pour mieux soutenir nos signataires. Cette consultation a exploré les questions clés pour l'avenir de l'investissement responsable et des signataires, y compris la mission des PRI, la gouvernance et la valeur que nous apportons aux signataires.

Au total, 1 900 signataires ont participé à au moins une partie de la consultation. Le Conseil d'administration s'est félicité de la forte participation et reconnaît que l'enquête a demandé du temps et de l'attention. Merci à tous les signataires qui y ont contribué.

Des messages clairs ont émergé concernant les besoins :

- évaluer les progrès accomplis en tenant compte de la diversité des signataires ;
- concevoir un processus de définition de la stratégie des PRI plus flexible ;
- poursuivre l'évaluation de notre déclaration de mission et de notre gouvernance et recueillir des commentaires à ce sujet.

Pour une interprétation plus approfondie des résultats de la consultation et des actions engagées, voir la <u>Réponse du Conseil</u> d'administration à la consultation.

Le Conseil d'administration s'engage à étudier en profondeur les résultats de l'enquête et à travailler avec les signataires sur les prochaines étapes proposées. Les PRI dialogueront avec les signataires, par le biais de forums tels que la conférence PRI ln Person, et sur des axes de travail donnés.

Pour plus d'informations sur la consultation des signataires des PRI dans un monde qui change, veuillez consulter la <u>page de la consultation officielle</u> et lire la <u>Réponse du Conseil d'administration des PRI à la consultation des signataires</u>, accompagnée d'une <u>présentation succincte</u> et de l'<u>intégralité des réponses à l'enquête</u>.



Rapport trimestriel du Conseil d'administration : gouvernance

Évaluation du Conseil d'administration, du Président et du PDG

Le Conseil d'administration a discuté des résultats des auto-évaluations du Président et du Conseil d'administration pour 2022. Dans l'ensemble, les résultats de l'auto-évaluation du Conseil d'administration sont positifs : le Conseil d'administration et les comités fonctionnent efficacement. L'un des principaux atouts du Conseil d'administration est sa dynamique, notamment les relations en son sein et le fait que ses membres travaillent de manière efficace. Le renforcement de la communication du Conseil d'administration avec les signataires et les parties prenantes est un domaine à améliorer. Les priorités du Président et du Conseil d'administration pour 2023-2024 ont été approuvées.

L'évaluation du PDG sera menée au cours du prochain trimestre afin de s'aligner sur l'exercice 2022-2023.

Élections

L'élection 2023 concerne trois postes de représentants des investisseurs institutionnels et un poste de représentant des sociétés de gestion. De plus amples informations figurent dans la section relative aux élections des membres du Conseil d'administration des PRI en 2023.

Recherche d'un(e) Président(e)

Le troisième et dernier mandat du Président actuel, Martin Skancke, prend fin en décembre 2023. Le Conseil d'administration, soutenu par le comité *ad hoc* de recherche d'un(e) Président(e), dirige le processus de recherche d'un(e) Président(e). Le comité s'est réuni plusieurs fois au cours de ce trimestre et, en mars 2023, le Conseil d'administration a examiné les candidats présélectionnés et en a discuté. Une série d'entretiens sera menée au cours du prochain trimestre. Le nom du candidat ou de la candidate désigné(e) s'era annoncé lors de l'Assemblée générale ordinaire de septembre 2023, et les signataires seront invités à voter pour confirmer la nomination du candidat/de la candidate.

Consultation des signataires des PRI dans un monde qui change

Dans le cadre de la consultation, les PRI ont posé des questions sur le processus de définition de la stratégie des PRI, y compris la contribution des signataires à la stratégie et aux priorités des PRI, ainsi que sur la gouvernance des PRI. Les résultats de la consultation indiquent que les signataires souhaiteraient apporter une contribution plus importante au Conseil d'administration en ce qui concerne la stratégie et les priorités des PRI.

Dans le cadre de l'enquête de consultation, les investisseurs institutionnels signataires ont été interrogés sur la composition du Conseil d'administration des PRI. Les investisseurs institutionnels ont été au départ consultés parce que la composition est codifiée dans les statuts, de sorte que tout changement nécessite l'approbation d'une majorité simple des investisseurs institutionnels signataires votant, ainsi que d'une majorité simple de tous les signataires votant.

Le Conseil d'administration, soutenu par le Comité de gouvernance, élaborera des propositions pour répondre aux questions soulevées.



Rapport trimestriel du Conseil d'administration : opérations



Informations financières et opérationnelles

À chaque réunion, le Conseil d'administration reçoit les principales informations financières et opérationnelles. Le Conseil d'administration a approuvé le budget semestriel pour 2023-2024.

À l'instar de nos signataires et de nombreuses autres organisations, les PRI ont été touchés par l'inflation et les coûts élevés, et prennent des mesures actives pour identifier des possibilités d'économies.

En réponse à la consultation sur les PRI dans un monde qui change, la Direction travaille d'arrache-pied pour façonner l'avenir des PRI par la mise en œuvre du Modèle d'exploitation cible. Le budget annuel pour 2023-2024 sera présenté au Conseil d'administration en juin, à l'issue de ce processus.

Employés et culture

Le Conseil d'administration discute régulièrement des questions relatives aux employés et à la culture, et il est soutenu par le Comité des employés et de la culture. Points forts de l'examen annuel des employés et de la culture :

- La diversité, l'équité et l'inclusion ont connu des progrès considérables au cours des 12 derniers mois. Pour plus d'informations, voir les pages web consacrées aux enjeux de <u>DEI pour les employés</u> et aux enjeux de <u>DEI pour les investisseurs</u>.
- Les résultats de l'enquête sur l'implication des employés. Il s'agit de la première enquête sur l'implication des employés depuis 2020. Avec une participation de 94 % des employés, les résultats ont fourni des données approfondies. Les gens sont fiers de travailler au sein des PRI et entretiennent de bonnes relations d'équipe. Le Modèle d'exploitation cible s'efforcera de répondre aux domaines d'amélioration identifiés par les employés dans le cadre de l'enquête.



Rapport trimestriel du Conseil d'administration : programmes PRI

Nos programmes apportent une valeur ajoutée à nos signataires et contribuent en définitive à la réalisation de notre objectif, à savoir la mise en place d'un système financier mondial durable.



Reporting et évaluation

Le Conseil d'administration et le Comité de surveillance du reporting et de l'évaluation sont régulièrement informés du Cadre de reporting 2023. Les PRI ont mis au point et testé de manière significative l'outil visant à obtenir des gains d'efficacité pour 2023 et ont cherché à répondre à un large éventail de commentaires de la part des signataires. La période de reporting 2023 s'ouvre le 14 juin 2023 et se clôturera le 6 septembre 2023.

Le Conseil d'administration reconnaît qu'à mesure que le paysage du reporting évolue, l'effort d'information des signataires s'accroît. En réponse, les PRI mettent en place un programme de travail visant à mieux comprendre et à résoudre le problème de la duplication des exigences. Ce travail commence par une validation de principe visant à déterminer, en collaboration avec les signataires, les exigences équivalentes en matière de reporting dans des domaines ciblés. Le programme commence par se concentrer sur le Code d'engagement britannique avant de s'étendre à la TCFD. Le Conseil d'administration tiendra les signataires informés de l'évolution de la situation.

Il a également examiné les enseignements tirés du Cadre de reporting 2021. Le Conseil d'administration a reconnu que le comité spécialisé a renforcé le contrôle du Conseil d'administration et que le soutien d'un consultant externe a été précieux pour fournir une assurance au Conseil d'administration.



Programmes phares

Le Conseil d'administration a discuté des programmes des PRI sur la biodiversité et a été informé des initiatives de neutralité carbone menées par les PRI et des initiatives d'engagement (dialogue et vote) collaboratif menées par les PRI, telles que Climate Action 100+ et Advance. Le Conseil d'administration s'est montré particulièrement intéressé par les programmes de biodiversité des PRI, compte tenu de l'urgence de la question. Il a discuté de la rapidité de la mise en œuvre et des leçons à tirer de l'Accord de Paris de 2015.

Le Conseil d'administration a également discuté du contrecoup en matière d'enjeux ESG. Le Conseil d'administration reconnaît que le contrecoup en matière d'enjeux ESG constitue un problème qui touche de nombreux signataires sur différents marchés. Les PRI se sont avérés davantage proactifs dans la communication de l'impératif fiduciaire de l'investissement responsable et fournissent des recommandations sur l'antitrust et l'engagement (dialogue et vote) pour soutenir les efforts des signataires.



Membres du Conseil d'administration des PRI

Le Conseil d'administration des PRI est composé d'un Président indépendant, de 10 administrateurs et de deux conseillers permanents de l'ONU

Président



Martin Skanke Indépendant Nommé jusqu'en 2023

Administrateurs élus par les investisseurs institutionnels

Poste vacant

Élection à suivre

Denísio Liberato

PREVI (Brésil)

Élu jusqu'en 2025



CalSTRS (États-Unis)

Élue jusqu'en 2024

Takeshi Kimura Nippon Life Insurance Company (Japon) Élu jusqu'en 2023



Wilhelm Mohn NBIM (Norvège) Élu jusqu'en 2024



Renosi Mokate GEPF (Afrique du Sud) Élue jusqu'en 2023



Laetitia Tankwe CFDT (France) Élue jusqu'en 2024

Administrateurs élus par les investisseurs non institutionnels



Wendy Crowell Wellington (États-Unis) Élue jusqu'en 2024



Tycho Sneyer LGT (Suisse) Élu jusqu'en 2023



Rebeca Minguela Clarity AI (États-Unis) Élue jusqu'en 2025

Conseillers permanents de l'ONU



Sanda Ojiambo
Pacte mondial des Nations
Unies



Eric Usher UNEP FI

Les mandats de trois membres du Conseil d'administration des PRI, Takeshi Kimura, Renosi Mokate et Tycho Sneyers, se terminent en décembre 2023. En raison du départ de Scott Connolly, un poste d'administrateur élu par les investisseurs institutionnels est actuellement vacant au sein du Conseil d'administration. Reportez-vous à la diapositive suivante pour en savoir plus sur les élections au Conseil d'administration des PRI de 2023.

En savoir plus sur le Conseil d'administration et d'autres aspects de la gouvernance des PRI



Élections au Conseil d'administration des PRI de 2023

L'élection au Conseil d'administration des PRI de 2023 concerne **trois postes de représentants des investisseurs institutionnels** et **un poste de représentant des sociétés de gestion**. Pour tous les postes, le Conseil d'administration des PRI encourage les nominations de candidats ayant des compétences en matière de gouvernance et un leadership avéré dans le domaine de l'investissement responsable.

Pour deux des postes d'investisseurs institutionnels, le Conseil d'administration des PRI encourage les investisseurs institutionnels signataires ayant leur siège en **Afrique** et en **Asie** à présenter leur candidature pendant la « période d'exclusivité » qui s'étend du 22 mai au 16 juin. Le Conseil d'administration des PRI estime que la diversité géographique au sein du Conseil d'administration, en particulier dans les postes d'investisseurs institutionnels, est importante pour les PRI, afin de représenter de manière appropriée la diversité des signataires des PRI.

Le tableau ci-dessous présente les postes à pourvoir pour l'élection.

Postes de représentants des administrateurs du Conseil d'administration des PRI	Période de nomination et élection
Un poste de représentant des investisseurs institutionnels pour les candidats parmi les investisseurs institutionnels signataires ayant leur siège en Afrique.	Les candidatures éligibles reçues entre le 22 mai et le 16 juin seront soumises à l'élection des investisseurs institutionnels qui débutera le 20 septembre.*
Un poste de représentant des investisseurs institutionnels pour les candidats parmi les investisseurs institutionnels signataires ayant leur siège en Asie.	
Un poste de représentant des investisseurs institutionnels pour les candidats des associations d'investisseurs institutionnels.	Les détails de l'élection seront publiés à la mi-juin sur la page web consacrée aux élections au Conseil d'administration des PRI.
Un poste de représentant des sociétés de gestion pour les candidats parmi les sociétés de gestion.	Les candidatures éligibles reçues entre le 19 juin et le 11 août seront soumises à l'élection des sociétés de gestion qui débutera le 20 septembre.

^{*}Si aucun candidat éligible ne se présente avant le 16 juin pour les postes en Afrique et/ou en Asie, les PRI supprimeront les conditions d'éligibilité géographiques concernées et ouvriront d'autres postes de représentants des investisseurs institutionnels aux candidats des in vestisseurs institutionnels signataires, quelle que soit la région géographique.

Pour en savoir plus sur les élections au Conseil d'administration, les critères d'éligibilité et les modalités de candidature, veuillez consulter la page suivante : <u>Élections au Conseil d'administration des PRI</u>

Pour manifester votre intérêt, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : <u>governance@unpri.org</u>



Calendrier des élections au Conseil d'administration des PRI 2023



Période de nomination 19 juin au 11 août

Annonce des candidats
13 septembre

Vote électoral , 20 septembre au 1er décembre Annonce des résultats des élections 8 décembre Date à laquelle les nouveaux administrateurs entament leur mandat 1er janvier 2024

Période
d'exclusivité
pour les
nominations des
investisseurs
institutionnels
signataires ayant
leur siège en
Afrique et en

Invitation à la nomination de tous les investisseurs institutionnels et sociétés de gestion signataires, ainsi que de tous les investisseurs institutionnels signataires si aucun candidat éligible n'est nommé pendant la période d'exclusivité

Tous les candidats désignés sont annoncés lors de l'Assemblée générale des signataires

Le vote en ligne
des signataires
s'ouvrira le
20 septembre et
les principaux
contacts des
organisations
signataires
recevront un
bulletin de vote
par courriel

Le Conseil d'administration annonce les résultats de l'élection et les publie sur le site Internet des PRI Les administrateurs nouvellement élus entament un mandat de trois ans

Pour en savoir plus sur les élections au Conseil d'administration, les critères d'éligibilité et les modalités de candidature, veuillez consulter la page suivante : <u>Élections au Conseil d'administration</u> des PRI



Sommaire

- Conseil d'administration des PRI
- Actualité des programmes phares
- Initiatives, outils et ressources
- Actualités des PRI et nouveaux signataires
- Annexe
 - Principales ressources
 - Stratégie et services



Programmes phares

2022-2023

Action pour le climat	*
Générer des données cohérentes	
Enjeux de durabilité et ODD : Cadre juridique pour l'impact	*
Droits humains	
Les critères ESG dans les obligations	*
Actionnariat actif 2.0	*
Investisseurs institutionnels	*
Études de cas et ateliers	*

★ Abordés dans la présente publication



Agir dans le cadre d'initiatives climatiques

Évoluer vers la neutralité carbone grâce à l'action des investisseurs, à l'engagement actionnarial et aux réformes politiques



L'ambition mondiale en matière de politique et de technologie énergétiques s'accélère

L'IPR, un consortium de prévision de la transition climatique, a publié sa dernière mise à jour couvrant les événements du quatrième trimestre 2022, constatant une augmentation à la fois du nombre d'annonces de politiques et de technologies et de leur niveau d'ambition. L'**UE**, les **États-Unis**, le **Canada** et l'**Australie** ont fait preuve d'une plus grande ambition politique dans les domaines de l'énergie propre, de l'industrie, des transports et des bâtiments, tandis que les partenariats pour une transition énergétique juste en **Afrique du Sud**, en **Indonésie** et au **Vietnam** pourraient accélérer les calendriers de sortie du charbon.



Consultez notre webinaire présentant les nouveaux résultats.



La course au sommet en matière d'énergie propre

Voir le rapport commandé par l'IPR sur la réponse des États-Unis et de l'UE à la domination de la Chine, qui fournit la compréhension la plus récente du contexte politique de l'accélération mondiale de l'énergie propre.



Mise à jour de la politique climatique mondiale

En prévision de la COP28 qui se tiendra cette année aux Émirats arabes unis, les PRI ont répondu à la consultation sur le bilan mondial de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui est au cœur du mécanisme d'ambition de l'Accord de Paris. Nous avons souligné les progrès accomplis au cours des huit dernières années, mais nous avons fait remarquer que les gouvernements doivent encore instaurer un environnement favorable pour attirer les flux de financement privés. Nous avons également salué le travail de la Coalition des ministres des Finances pour l'action climatique.



Consultez également notre récent blog : <u>Sortie de la COP : comment la promesse de Glasgow s'est envolée</u>



Agir dans le cadre d'initiatives climatiques

Évoluer vers la neutralité carbone grâce à l'action des investisseurs, à l'engagement actionnarial et aux réformes politiques



Alors qu'elle se prépare à passer à la phase suivante, **Climate Action 100+**, la coalition dirigée par des investisseurs et ciblant les entreprises aux plus fortes émissions de carbone, a publié la <u>version actualisée</u> <u>de son cadre Net Zero Company Benchmark</u> (le « Benchmark 2.0 »).

Cette décision fait suite à une consultation publique visant à s'assurer que l'initiative soutient efficacement le dialogue des investisseurs avec les entreprises concernées et qu'elle incite ces dernières à faire preuve d'une plus grande ambition et à prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques au cours de la période critique qui s'étend jusqu'en 2030. La CA100+ a également signalé sa première série de votes liés au climat pour la saison des procurations 2023, afin que les investisseurs en tiennent compte.



Alliances et initiatives vers la neutralité carbone

La Net Zero Asset Owner Alliance a publié plusieurs documents au cours de ce trimestre :

- La <u>version 3 du Protocole de définition des objectifs</u>, qui tient compte des dernières données scientifiques, étend la couverture méthodologique à toutes les catégories d'actifs pour la définition des objectifs et fournit des détails supplémentaires pour certains des quatre types d'objectifs de l'Alliance. Il ajoute également des chapitres sur la sortie du carbone et la transition juste.
- De nouvelles recommandations pour les membres concernant le secteur du pétrole et du gaz, qui
 définissent les attentes de trois groupes de parties prenantes ayant une influence systémique : les
 entreprises, les pouvoirs publics et les investisseurs dans cette partie du secteur de l'énergie qui est
 essentielle sur le plan climatique.
- Principes clés permettant aux investisseurs d'évaluer l'implication des investisseurs institutionnels en matière de politique climatique.

À la veille des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale, l'initiative a également <u>écrit aux ministres des Finances du G7 pour les appeler à réformer</u> les banques multilatérales de développement (BMD) et les institutions de financement du développement (IFD) dans le sens d'une <u>réduction des émissions de carbone</u>.

Les PRI ont <u>lancé de nouvelles recommandations en matière de reporting</u> pour les signataires qui sont également membres de l'**initiative** « **Net Zero Asset Managers** ». Ces recommandations donnent un aperçu des indicateurs du Cadre de reporting 2023 des PRI qui correspondent aux exigences de reporting des membres de l'initiative NZAM, ainsi qu'un exemple illustré pour la réalisation de ce reporting.



Cadre juridique pour l'impact

Rapport phare de Freshfields, commandé par les PRI, l'UNEP FI et The Generation Foundation

Nouveau rapport régional LFI : le Canada

Les investisseurs canadiens peuvent interpréter leurs obligations légales d'une manière qui les décourage d'envisager des objectifs en matière d'impact sur le développement durable, même lorsque la poursuite de ces objectifs peut les aider à s'acquitter de leur obligation d'obtenir des rendements financiers. S'appuyant sur le rapport majeur *Cadre juridique pour l'impact*, ce rapport régional présente des mesures politiques qui pourraient permettre aux investisseurs d'atteindre leurs objectifs en matière d'impact sur le développement durable

<u>Intégrer les objectifs de durabilité dans l'ensemble du secteur : le</u> Canada

Voir également : Notre <u>Rapport sur la politique du Royaume-Uni</u> publié en octobre, notre <u>Rapport sur l'Australie</u> publié en septembre ; et notre <u>Rapport de l'UE</u> publié au début de l'année dernière.

La publication du rapport sur le **Japon** est prévue pour mai 2023.





Ressources LFI

Lisez le <u>rapport initial ici</u>, et consultez notre <u>série de blogs</u> et de <u>webinaires</u> <u>régionaux.</u>

Pour en savoir plus, contactez la Directrice des politiques des PRI, Margarita Pirovska.



Informations sur les obligations (1/2)



<u>Changement des perceptions :</u>
<u>les critères ESG, le risque de crédit et</u>
<u>les notations financières – épisode 4</u>

Comment les critères ESG peuvent-ils être pris en compte de manière plus systématique et transparente dans l'analyse du risque de crédit ?

En offrant un **forum unique** permettant à de multiples parties prenantes de dialoguer, l'initiative « ESG in Credit Risk and Ratings » (« Les critères ESG dans le risque de crédit et les notations ») a approfondi le dialogue entre les investisseurs, les agences de notation de crédit et les émetteurs de dette d'entreprise.

Notre nouveau rapport sur la deuxième phase de l'initiative :

- Présente le travail effectué
- Examine les progrès réalisés jusqu'à présent
- Met en évidence des défis qui subsistent dans le secteur

Initiative sur les critères ESG dans le risque de crédit et les notations financières

183

Investisseurs institutionnels (> 40 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion)

28

Agences de notation



Vous pouvez toujours rejoindre l'initiative en consultant le lien

www.unpri.org/credit-ratings



Informations sur les obligations (2/2)



<u>Données ESG pour les obligations</u> <u>souveraines : le quoi, le pourquoi et le</u> comment

Cette session, organisée conjointement avec l'Emerging Markets Investors Alliance, a permis de découvrir où trouver les données ESG des pays, ce qu'elles révèlent et comment les utiliser. La Banque mondiale a également présenté la nouvelle version de son portail de données ESG pour les obligations souveraines.



Lancement de la consultation publique dans le cadre du projet ASCOR

ASCOR est un nouvel outil qui permet une compréhension commune de l'adaptation souveraine aux changements climatiques et de la manière dont les gouvernements prévoient de passer à une économie bas carbone. Un webinaire a été organisé en février pour marquer le lancement de la consultation publique.



Comprendre comment les agences américaines prennent en compte les critères ESG dans les prêts hypothécaires

résidentiels et commerciaux

Cette série de deux webinaires explore l'approche de Fannie Mae et Freddie Mac dans la prise en compte des critères ESG dans leur stratégie.

Pour plus de ressources, veuillez consulter:



www.unpri.org/ sovereign-debt



www.unpri.org/ sub-sovereigndebt



www.unpri.org/ securitised-debt



www.unpri.org/ private-debt



Actionnariat actif 2.0

Développer un engagement (dialogue et vote) plus ambitieux, efficace et affirmé



<u>Déposer des propositions d'actionnaires pertinentes</u>

La plupart des investisseurs auront déjà déposé leurs résolutions pour la saison des procurations, mais ce n'est qu'un début. Notre nouveau guide contient des conseils sur ce qu'il faut faire après avoir déposé les résolutions pour obtenir un soutien. Pour référence future, il comprend également une ventilation des exigences de dépôt par pays.

Les conseils d'administration des entreprises réagissent-ils ?

Mais gagner la proposition n'est qu'un début. Sur le petit nombre de propositions retenues l'année dernière, les recherches menées par les PRI ont révélé que seulement 40 % sont mises en œuvre. Cela fait partie de notre projet sur la responsabilité des conseils d'administration, qui aide les investisseurs à faire pression pour que les conseils d'administration soient plus compétents en matière d'ESG.



La base de données des résolutions des PRI: inclut désormais les votes des administrateurs

Nous étendons actuellement notre base de données de résolutions au-delà de sa focalisation traditionnelle sur les propositions d'actionnaires pour inclure les votes des administrateurs, qui sont d'une importance capitale. Voir notre récent webinaire ici.



Investisseurs institutionnels

À la tête de la chaîne d'investissement, ce sont les investisseurs institutionnels qui déterminent l'orientation des marchés. Notre programme d'investisseurs institutionnels propose une gamme de ressources sur mesure favorisant l'adhésion aux enjeux ESG.



Données PRI internes : pratiques des sociétés de gestion

Les sociétés de gestion sont des partenaires clés des investisseurs institutionnels dans leur démarche d'investissement responsable. Nous avons publié une analyse de leurs pratiques en matière d'IR, en nous appuyant sur les données de 1 858 d'entre elles qui ont fait leur reporting aux PRI en 2021. Voici les principales conclusions :

84 % des sociétés de gestion rendent publique leur approche globale de l'IR

70 % des sociétés de gestion disposent d'une politique d'engagement (dialogue et vote), plus de la moitié d'entre elles indiquant comment les critères ESG sont classés par ordre de priorité

Le rapport établit également des comparaisons avec les pratiques des investisseurs institutionnels que nous avons analysées dans notre rapport complémentaire : <u>Données PRI internes : actions des investisseurs institutionnels.</u>



Questionnaire d'audit préalable (due diligence):

nous avons également publié un <u>questionnaire d'audit préalable (due diligence)</u> sur l'investissement responsable à <u>l'intention des investisseurs obligataires</u>, et...



Qu'est-ce que l'investissement responsable ? Guide d'introduction - Mise à jour 2023

Nous avons mis à jour notre principale ressource en donnant aux investisseurs un bref résumé de ce qu'est l'investissement responsable et de la manière dont il peut être réalisé. Il fournit des informations sur la mise en œuvre des Principes pour l'investissement responsable et répond à certaines idées reçues.



Sommaire

- Conseil d'administration des PRI
- Actualité des programmes phares
- Initiatives, outils et ressources
- Actualités des PRI et nouveaux signataires
- Annexe
 - Principales ressources
 - Stratégie et services



Participez au travail des PRI



Marquez cette page et revenez-y régulièrement pour découvrir :



Les appels à rejoindre nos comités et groupes de travail



Les lettres, déclarations et réponses aux consultations des investisseurs



Les appels d'études de cas et d'enquêtes



Les mises à jour sur les consultations des PRI et l'Assemblée générale des signataires



Plateforme de collaboration

Votre outil en ligne de référence pour la collaboration sur les enjeux ESG.

La plateforme de collaboration est une base de données publique permettant aux parties prenantes de collaborer sur les enjeux ESG. Seuls les signataires peuvent créer une collaboration sur la base de données pour partager et gérer leur initiative ESG.

Trois actions pour la saison des procurations En tant que signataire, vous pouvez :



Ajoutez à vos favoris la base de données des résolutions des PRI pour obtenir une vue d'ensemble des résolutions et des votes sur les enjeux ESG.

- Exportez les résolutions pour les comparer à votre portefeuille
- Déclarez à l'avance votre intention de vote
- Filtrez les votes par pays et par thème ESG



Abonnez-vous à l'Alerte sur les résolutions pour recevoir notre lettre d'information hebdomadaire tout au long de la saison des procurations



Déclarez à l'avance votre intention de vote sur les résolutions et les votes à l'aide de la base de données des résolutions

Inscrivez-vous à la plateforme de collaboration dès aujourd'hui

collaborer.unpri.org/

Demandez une démonstration

contactez votre chargé(e) de relations ou collaborations@unpri.org pour en savoir plus



Trouver des pairs du monde entier désireux de collaborer, et être visible pour ceux qui recherchent un soutien en ajustant vos paramètres de confidentialité sur la plateforme

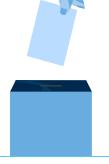


Vous inscrire aux alertes de collaboration et de résolution réservées aux signataires pour rester informé(e) des nouvelles opportunités ESG



Créer et gérer votre propre collaboration

Rejoignez nos Plus de 9 300 utilisateurs mondiaux





Politique

Internationale



Nous avons publié une note d'information sur le rôle du G7 dans les réformes de la finance durable et répondu à une consultation mondiale sur le rôle des ministères des Finances dans la promotion de l'action climatique.

Nous avons également contribué aux travaux de l'OICV sur les marchés du carbone et à la mise à jour par l'OCDE de ses Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales.

États-Unis



Nous avons poursuivi notre plaidover public en réponse à la législation anti-ESG proposée dans les États américains, et nous avons présenté des travaux universitaires démontrant que de telles lois augmentent les coûts d'emprunt pour les finances publiques.

Nous continuons d'évaluer les règles proposées par la SEC exigeant la divulgation d'informations pour les fonds et les conseillers liés à l'ESG, en étudiant récemment les commentaires des signataires sur la proposition.

Union européenne



Nous avons répondu à une consultation de l'UE sur le greenwashing dans le secteur financier, en insistant sur la cohérence avec les actions des organismes de réglementation internationaux sur cette question, et à une autre consultation sur l'utilisation de termes ESG dans les noms de fonds.

Nous avons détaillé nos <u>recommandations</u> visant à rendre les obligations d'audit préalable (due diligence) applicables au secteur financier dans le cadre de la proposition de directive sur l'audit préalable en matière de développement durable des entreprises.

Royaume-Uni



Nous avons répondu à une enquête parlementaire sur le rôle du secteur financier dans la transition vers une économie neutre en carbone, en proposant une série de recommandations.

Nous avons également répondu à la consultation du Groupe de travail britannique sur le Plan de transition, ainsi qu'aux efforts déployés par les organismes de réglementation britanniques pour faire face au greenwashing par le biais d'exigences de communication en matière de développement durable.

Japon



Nous avons mené une enquête PRI sur l'attitude des investisseurs japonais à l'égard de la création d'une taxonomie de la finance durable, et nous avons constaté que 60 % d'entre eux y étaient favorables. Nous avons également soutenu les propositions visant à lutter contre le « greenwashing ».

Chine



Nous avons répondu à une consultation de <u>l'IAMAC</u> sur sa proposition de code d'engagement et participé au projet de recherche de la Banque populaire de Chine sur l'investissement à impact social.

Australie



Nous avons organisé une table ronde avec le Trésorier sur la stratégie de financement durable et répondu à une consultation sur les communications financières liées au climat. Nous avons également répondu à la consultation de l'APRA sur le projet de recommandations en matière de gouvernance d'investissement pour les super-fonds.

Pour en savoir plus, vous pouvez nous contacter à l'adresse policy@unpri.org.



Cadre de reporting et d'évaluation 2023

Consultez les Mises à jour R&E pour obtenir les dernières informations sur le reporting et les évaluations.

- La période de reporting 2023 s'ouvre le 14 juin 2023 et se clôturera le 6 septembre 2023. Nous informerons les signataires par courriel du lancement de l'outil de reporting.
- Les PRI ont pris des mesures pour améliorer le reporting des signataires en 2023, en rationalisant le nombre d'indicateurs et en publiant le Cadre de reporting 2023 en janvier.
- Les PRI encouragent les signataires à se préparer à l'ouverture de la période de reporting en utilisant les ressources énumérées à la page suivante et à achever leur reporting rapidement dès l'ouverture de la période de reporting.
- Si vous avez des questions qui ne sont pas couvertes par les ressources disponibles, veuillez contacter reporting@unpri.org.



Ressources à l'appui de votre reporting

Consultez les Mises à jour R&E pour obtenir les dernières informations sur le reporting et les évaluations.

- Les signataires sont encouragés à se référer aux ressources exhaustives disponibles pour s'assurer qu'ils sont prêts pour l'ouverture de la période de reporting :
 - Présentation et guide de la structure du Cadre de reporting 2023
 - Modules du Cadre de reporting 2023, y compris les multiplicateurs d'évaluation descriptifs. Les multiplicateurs numériques seront disponibles dans l'outil de reporting et dans les rapports d'évaluation des signataires.
 - Un guide de la logique qui détermine les questions applicables à chaque signataire.
 - Glossaire relatif au Cadre de reporting
 - Méthodologie d'évaluation générale
 - Qu'est-ce qui doit être rapporté sur le diagramme ?
 - Guide des changements d'indicateurs du Cadre de reporting des PRI entre 2021 et 2023
 - Inscription au webinaire <u>Comment se préparer pour le cycle de reporting sur les PRI de 2023</u>
 - Recommandations en matière de reporting à l'attention des membres de la NZAM
 - Recommandations sur les exigences minimales du Cadre de reporting 2023
 - Recommandations sur le reporting relatif aux droits humains dans le Cadre de reporting 2023
- De plus amples recommandations sur le reporting relatif au climat, à la NZAM et à la NZAOA seront bientôt annoncées sur les Mises à jour R&E.
- Inscrivez-vous à nos prochains webinaires : <u>l'accès à l'outil de reporting</u> et les <u>exigences minimales des</u>
 PRI.



Reporting et évaluation – mises à jour techniques

Outil de reporting

Les PRI ont entrepris un important programme de développement et de test de l'outil de reporting afin d'introduire des gains d'efficacité pour 2023 et de tenir compte des commentaires des signataires. Des améliorations importantes ont été apportées à la navigation, à la conception et à la logique. Pour plus de détails, consultez notre article sur les mises à jour R&E. Un guide de l'utilisateur sera accessible dans l'outil de reporting.

Système de permissions

- L'accès aux <u>plateformes de reporting des PRI</u> (outil de reporting et portail de données) est géré par les signataires via le système de permissions.
- Nous encourageons les signataires à revoir et à mettre à jour leurs paramètres dans le système de permissions, afin de s'assurer qu'ils peuvent accéder à l'outil de reporting une fois qu'il est ouvert.
- En mai, les PRI ont contacté tous les nouveaux utilisateurs administrateurs pour leur donner des instructions sur la manière d'accorder l'accès à l'outil de reporting. Le <u>Guide de l'utilisateur du système de permissions</u> est également disponible sur notre site Internet.

Portail de données

 Les PRI continuent de mettre au point de nouvelles versions de nos outils analytiques en réponse aux commentaires et aux demandes des signataires. Notre extension de produit dérivée d'Excel a été publiée dans le <u>Portail de données</u>.



Programme lié aux événements



Forum numérique : des principes à la pratique

Cette série de webinaires se concentre sur la mise en œuvre au niveau d'une classe d'actifs – en partageant différentes expériences et problématiques à travers l'immobilier, les actions cotées, les obligations et le capital-investissement.

Chaque session fournira des suggestions pratiques pour aider les signataires à appliquer leurs principes, leurs engagements et leurs politiques. De plus amples informations sur les sessions à venir sont disponibles <u>ici</u>, ainsi que des enregistrements des sessions précédentes.

Programme lié aux événements

Tout au long de l'année, les PRI organisent une centaine d'événements et de webinaires sur l'ensemble des enjeux ESG.

Sur notre site Internet, vous trouverez une liste de tous les <u>événements à venir</u>, ainsi que les <u>enregistrements des webinaires</u> organisés dans le cadre de tous nos événements numériques passés.



Programme de recherche des PRI

Soutenir et faire la démonstration d'un leadership éclairé, en produisant des preuves et présentant des idées, en plus de réunir une communauté dynamique de plus de 12 000 universitaires et investisseurs via le Réseau académique des PRI



Combler le fossé entre les investisseurs et les universitaires



Construire et maintenir les ressources au service des signataires

- Conférence du Réseau académique « PRI In Person 2023 »
- Semaine du Réseau académique/Conférence du Réseau académique : conférence fournissant les dernières informations et recherches sur les pratiques d'investissement responsable
- Série de séminaires : des experts ESG de premier plan présentent leurs recherches à des universitaires et des investisseurs

- Principales ressources académiques sur l'investissement responsable : sélection d'études académiques rigoureuses et de qualité sur l'ESG
- La rewe académique de l'ESG: recherche académique sur les thèmes de l'ESG, à l'attention des universitaires et des investisseurs
- La revue académique des données de l'ESG: un aperçu des données liées à l'ESG destiné à la fois aux universitaires et aux investisseurs
- <u>Podcasts</u>: points de vue d'experts universitaires et d'investisseurs

- <u>Publications de blog</u>: des recherches liées à l'ESG et à la finance durable dans un format convivial, compilées dans un bulletin d'information mensuel
- Accéder aux données communiquées via le <u>Cadre de reporting des PRI</u> et la <u>Base de données mondiale sur la</u> <u>réglementation de l'investissement</u> <u>responsable</u>

Consultez https://www.unpri.org/sustainability-issues/research ou contactez academic@unpri.org pour rejoindre le Réseau

Avertissement : Les données fournies aux PRI par les signataires peuvent être utilisées à des fins de recherche universitaire, c'est-à-dire que les données des rapports publics peuvent être utilisées par les universitaires pour l'avancement scientifique de l'investissement responsable.



PRI in **Person**

La conférence PRI In Person 2023, du 3 au 5 octobre au Centre international des congrès Pamir, Tokyo, Japon

La conférence PRI In Person, la principale conférence mondiale sur l'investissement responsable, constitue pour les signataires des PRI et les autres professionnels de l'investissement une plateforme d'apprentissage, d'échange et de collaboration avec des pairs du monde entier.

Notre conférence de 2023 nous emmène au Japon, avec plus de 1 000 délégués et six flux de contenu ciblé pour les délégués à chaque étape du parcours de l'investissement responsable.

Nous avons l'honneur d'accueillir les orateurs suivants à la conférence PRI In Person 2023 :



Fumio Kishida Premier ministre du Japon



Yuriko Koike Gouverneur de Tokyo

Les inscriptions sont désormais ouvertes : consultez le lien pip2023.unpri.org/tokyo pour réserver votre place.



Nouvelles ressources

Principaux nouveaux outils et rapports thématiques publiés entre janvier et mars 2023

Recommandations et outils techniques

- Données PRI internes : pratiques des sociétés de gestion
- Questionnaire d'audit préalable (due diligence) sur l'investissement responsable à l'usage des investisseurs obligataires
- Un guide pour déposer des résolutions d'actionnaires pertinentes









Leadership éclairé et documents de discussion

- Comment les pouvoirs publics peuvent-ils mettre en œuvre des réformes pour un système financier durable ?
 L'engagement (dialogue et vote)
- Canada : intégrer les objectifs de durabilité au secteur de l'investissement
- L'approche thématique ESG dans les obligations municipales américaines

Découvrez toutes les nouvelles ressources proposées ce trimestre



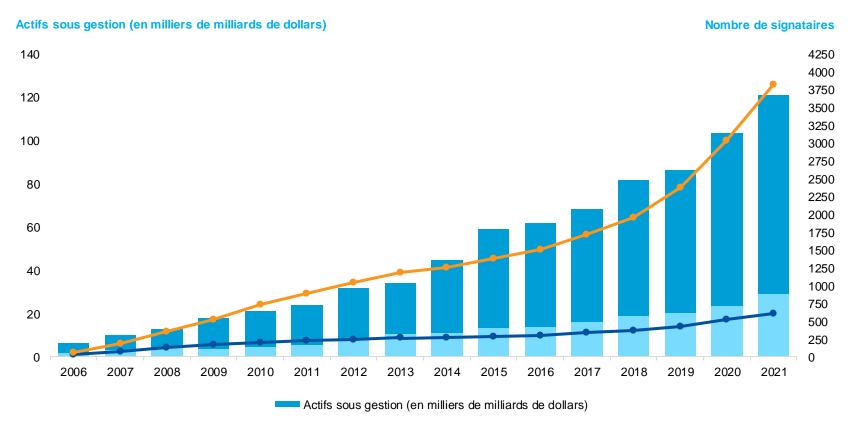
Sommaire

- Conseil d'administration des PRI
- Actualité des programmes phares
- Initiatives, outils et ressources
- Actualités des PRI et nouveaux signataires
- Annexe
 - Principales ressources
 - Stratégie et services



Croissance du nombre des signataires des PRI en 2020-2021

Les actifs sous gestion, le nombre total de signataires et le nombre d'investisseurs institutionnels signataires augmentent tous

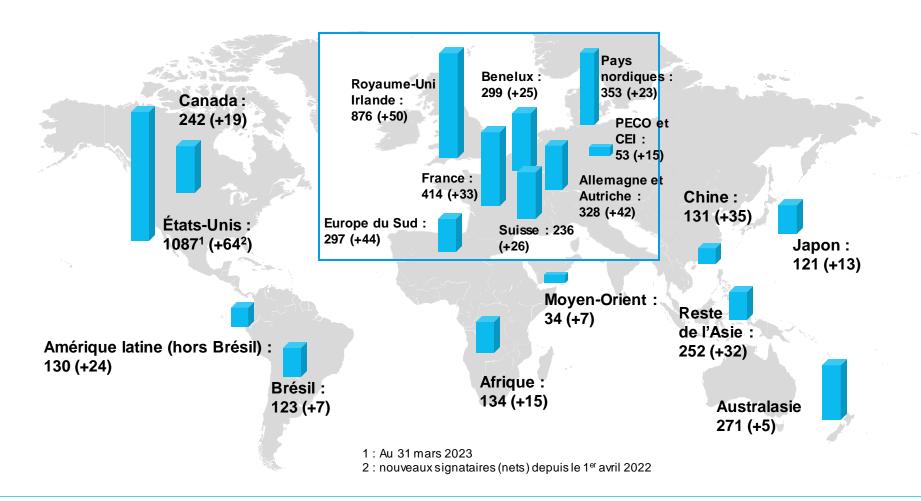


^{*} Le total des actifs sous gestion comprend les actifs sous gestion déclarés et les actifs sous gestion des nouveaux signataires qui se sont inscrits à la fin du mois de mars de cette année, indiqués sur la feuille d'inscription.



Plus de 5 300 investisseurs dans le monde

ont signé les Principes pour l'Investissement Responsable

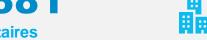




Croissance du nombre des signataires

Du 1er avril 2022 au 31 mars 2023

5 381



Signataires

Croissance nette de 62 au dernier trimestre

Croissance sur 12 mois de 9,77 % sur une base de 4 902

731



Investisseurs institutionnels

Croissance nette de 6 au dernier trimestre

Croissance sur 12 mois de **7,34** % sur une base de **681**

121,3

milliers de milliards de dollars

Croissance de 17 %

sur une base de 103 400 milliards de dollars

*Au 30 mars 2021





Sommaire

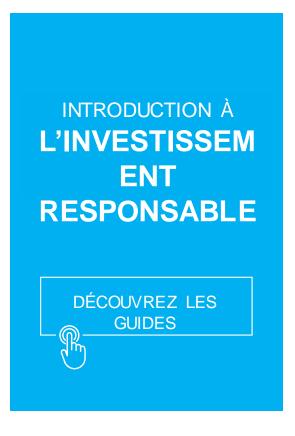
- Conseil d'administration des PRI
- Actualité des programmes phares
- Initiatives, outils et ressources
- Actualités des PRI et nouveaux signataires
- Annexe
 - Principales ressources
 - Stratégie et services



Introduction à l'investissement responsable

Nouvelle série de rapports succincts introduisant de façon accessible les principales approches en matière d'investissement responsable

- Qu'est-ce que l'investissement responsable ?
- Politique, structure et processus
- Actions cotées
- Obligations
- Capital-investissement (private equity)
- Immobilier
- Screening
- Les changements climatiques pour les investisseurs institutionnels
- Indicateurs climatiques
- Sélection, nomination et suivi des sociétés de gestion
- Engagement





Ressources pour les investisseurs institutionnels



COMMENT ÉLABORER UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Accompagne les investisseurs institutionnels, notamment leurs administrateurs et dirigeants, dans la définition et la formulation de leur stratégie d'investissement sur des marchés financiers en rapide évolution.



POLITIQUE D'INVESTISSEMENT: PROCESSUS ET PRATIQUE

Propose un cadre concis et applicable destiné à aider les investisseurs institutionnels à revoir leur politique d'investissement afin d'intégrer des facteurs à long terme dans leur chaîne d'investissement.



PRENDRE EN COMPTE LES CRITÈRES ESG DANS LES MANDATS D'INVESTISSEMENT

Les mandats
d'investissement constituent
un outil précieux et souvent
sous-exploité permettant aux
investisseurs institutionnels
de signaler leurs exigences
ESG aux sociétés de
gestion.



DANS LES DONNÉES PRI : ANALYSE DES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

Analyse les données de reporting PRI afin de décrire les pratiques d'investissement responsable des investisseurs institutionnels, et les domaines qu'ils peuvent approfondir.



SÉLECTION, NOMINATION ET SUIVI DES SOCIÉTÉS DE GESTION

Comment prendre en compte les enjeux ESG dans leur sélection, leur nomination et leur suivi des sociétés de gestion.



LES CONSEILLERS EN PLACEMENT ET LES ENJEUX ESG

Comment s'assurer que les services de leurs conseillers sont alignés sur les objectifs, stratégies et politiques d'investissement responsable.

Vous pouvez consulter toutes les ressources pour les investisseurs institutionnels sur : unpri.org/asset-owners



Ressources en matière de pratiques d'investissement



GUIDE PRATIQUE DE PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ESG POUR LES INVESTISSEURS EN ACTIONS (A PRACTICAL GUIDE TO ESG INTEGRATION FOR EQUITY INVESTING)

Ce guide contient des informations et des études de cas relatives aux techniques d'intégration applicables à différentes stratégies d'investissement, notamment en gestion fondamentale, quantitative, smart bêta et passive.



GUIDE PRATIQUE DE PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ESG DANS LA DETTE SOUVERAINE (A PRACTICAL GUIDE TO ESG INTEGRATION IN SOVEREIGN DEBT)

Aide les signataires des PRI à prendre en compte les critères ESG dans la recherche et l'analyse des émetteurs souverains et la construction de portefeuilles de dette souveraine.



SUIVI, REPORTING ET DIALOGUE ESG DANS LE CAPITAL-INVESTISSEMENT (PRIVATE EQUITY)

Soutient un échange d'informations qui permettra aux investisseurs d'être informés des caractéristiques ESG de leurs investissements en capital-investissement (*private equity*) et des pratiques d'investissement responsable de leurs gestionnaires.



PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ESG DANS LES FONDS SPÉCULATIFS (HEDGE FUNDS)

Fournit un cadre suggéré pour les sociétés de gestion et investisseurs institutionnels sur la façon dont les fonds spéculatifs (*hedge funds*) peuvent incorporer, développer et mettre en œuvre une politique d'investissement responsable.

Voir toutes les ressources sur les pratiques d'investissement.



Questionnaire d'audit préalable (*due diligence*) en matière d'investissement responsable



La série de questionnaires d'audit préalable (*due diligence*) en matière d'investissement responsable des PRI aide les investisseurs institutionnels à comprendre et à évaluer l'expertise d'une société de gestion en matière de prise en compte des risques et opportunités ESG majeurs dans ses pratiques d'investissement.

- ACTIONS COTÉES
- OBLIGATIONS
- CAPITAL-INVESTISSEMENT (PRIVATE EQUITY)
- CAPITAL-RISQUE (VENTURE CAPITAL)
- FONDS SPÉCULATIFS (HEDGE FUNDS)
- DETTE PRIVÉE

- INFRASTRUCTURES
- IMMOBILIER
- SYLVICULTURE
- TERRES AGRICOLES
- DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

Découvrez l'ensemble de nos QDD

Ressources en matière d'engagement



INTRODUCTION À L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE : L'ENGAGEMENT

Explique l'importance et la pertinence de l'engagement et décrit les outils que les investisseurs peuvent intégrer dans les politiques, les processus et les pratiques.



FAIRE EN SORTE QUE LE VOTE COMPTE : VOTE FONDÉ SUR DES PRINCIPES POUR LES RÉSOLUTIONS DES ACTIONNAIRES

Indique comment les investisseurs peuvent élaborer et appliquer des principes généraux qui régissent leur utilisation du vote des résolutions des actionnaires.



DQQ SUR LA DIVERSITÉ, L'ÉQUITÉ ET L'INCLUSION POUR LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

Aide à comprendre comment les sociétés de gestion et conseillers en placement abordent la diversité, l'équité et l'inclusion dans le cadre de leurs activités d'investissement, du processus de recherche des sociétés de gestion et au sein de leurs propres entreprises.



GUIDE PRATIQUE POUR L'ACTIONNARIAT ACTIF DANS LES SOCIÉTÉS COTÉES (A PRACTICAL GUIDE TO ACTIVE OWNERSHIP IN LISTED EQUITY)

Met en évidence des mesures concrètes pour faire de l'actionnariat actif un outil efficace de création de valeur à long terme pour les investissements dans les actions cotées.



ACTIONNARIAT ACTIF 2.0

Définit un cadre pour un engagement plus efficace et plus ambitieux, nécessaire pour répondre aux intérêts des bénéficiaires et améliorer la durabilité et la résilience du système financier.



L'ENGAGEMENT ESG POUR LES INVESTISSEURS OBLIGATAIRES

Explique comment dialoguer avec les émetteurs d'obligations sur les critères ESG pour identifier et gérer les risques liés ESG, et maximiser les résultats positifs en matière d'ESG.



ENGAGEMENT ESG POUR LES INVESTISSEURS EN DETTE SOUVERAINE

Met en évidence les pratiques existantes et les différences entre l'engagement des détenteurs d'obligations d'entreprises et celui des détenteurs d'obligations souveraines.



DÉMARRAGE DE L'ENGAGEMENT COLLABORATIF

Définit comment les investisseurs institutionnels peuvent contribuer efficacement au dialogue avec les entreprises.

Lire plus de <u>ressources sur l'engagement</u>



Guides sur les questions ESG



ENVIRONNEMENTALES

Fermer la boucle : investissement responsable et économie circulaire

<u>L'action des investisseurs sur la</u> <u>biodiversité : document de discussion</u>

Résistance au risque croissant de pénurie d'eau dans les chaînes d'approvisionnement agricoles

Engagement sur le méthane : résultats des actions d'engagement collaboratif

Engagement sur les emballages plastiques

Mettre en œuvre les recommandations de la TCFD relatives aux émissions de méthane



SOCIALES

De quelles données les investisseurs ont-ils besoin pour gérer les risques liés aux droits humains ?

Comment les investisseurs peuvent faire progresser le travail décent

Repères en matière de droits humains pour les investisseurs

De la ferme à la table : garantir des pratiques de travail équitables dans les chaînes d'approvisionnement agricoles

<u>Droits de l'homme dans les industries</u> extractives

Analyser la chaîne d'approvisionnement du cobalt



GOUVERNANCE

Objet social : ce que les investisseurs doivent savoir

Comment prendre en compte la fiscalité dans les pratiques de vote

Qu'est-ce que l'équité fiscale et que signifie-t-elle pour les investisseurs ?

Rémunération indexée sur les enjeux ESG: recommandations à l'attention des investisseurs

Engagement collaboratif sur la cybersécurité : rapport sur les résultats

<u>La dénonciation : pourquoi et comment dialoguer avec les entreprises dans lesquelles vous investissez ?</u>

Consultez tous nos guides à l'usage des investisseurs en matière de question ESG



Ressources climatiques

L'urgence climatique – comment les investisseurs peuvent-ils agir ?

Investissement

- Guide introductif aux changements climatiques pour les investisseurs institutionnels
- Échelle des attentes et conseils pour les plans d'action climatique des investisseurs (ICAP)
- Guide de ressources pour les investisseurs sur le risque climatique
- Voies empruntées par les secteurs pour parvenir à la neutralité carbone

Dialogue

- Actions d'engagement collaboratif : <u>Engagement</u> <u>souverain de collaboration sur les changements</u> <u>climatiques</u> ; Action Climatique 100+
- Outil de vote par procuration lié au climat

- Guides à l'usage des investisseurs : <u>Votes du plan de</u> <u>transition climatique, lobbying des entreprises en faveur</u> du climat
- Document de travail sur l'engagement en faveur de la neutralité carbone

Communication par les investisseurs

- Guide introductif aux mesures climatiques
- Guides de la TCFD: <u>Investisseurs institutionnels</u>, capital-investissement, actifs réels
- Protocole de fixation des objectifs de la Net Zero Asset Owner Alliance (2ème édition) et consultation actuelle sur la 3ème édition

Dialogue avec les pouvoirs publics

- La Réponse politique inévitable
- Déclaration des investisseurs mondiaux sur la crise climatique
- <u>Document de la</u> Net Zero Asset Owner Alliance <u>sur</u> <u>la tarification gouvernementale du carbone</u>

Ces domaines sont définis par l'<u>Investor Agenda</u>, une plateforme mondiale cofondée par les PRI et six autres réseaux d'investisseurs pour lutter contre les changements climatiques.

Pour en savoir plus sur notre <u>action en faveur du climat</u>, envoyez un courriel à <u>climate@unpri.org</u>.





Sommaire

- Conseil d'administration des PRI
- Actualité des programmes phares
- Initiatives, outils et ressources
- Actualités des PRI et nouveaux signataires
- Annexe
 - Principales ressources
 - Stratégie et services



L'ambition du Blueprint



Investisseurs responsables

- Donner aux investisseurs institutionnels les moyens d'agir
- Soutenir une intégration plus étendue des enjeux ESG par les investisseurs
- Créer une communauté d'investisseurs actifs
- Valoriser les leaders et renforcer la responsabilité des investisseurs
- Former des investisseurs responsables

Marchés durables

- Lever les obstacles à l'émergence d'un système financier responsable
- Favoriser la circulation de données pertinentes dans les marchés

Un monde meilleur pour toutes et tous

- Soutenir la lutte contre les changements climatiques
- Associer l'investissement responsable au développement d'une économie durable, grâce aux ODD



Carte de la Stratégie 2021-2024

Guidés par les six Principes pour l'investissement responsable et la mission des PRI

ÉTABLIR UNE PASSERELLE ENTRE LE RISQUE FINANCIER, LES OPPORTUNITÉS ET LES RÉSULTATS DU MONDE RÉEL

FACTEURS STRATÉGIQUES

RASSEMBLEMENT	RESPONSABILISATION	ÉVOLUTIVITÉ
Nous accueillons une base de signataires diversifié et mondial. La diversité nous donne de la force. Notre objectif est d'offrir de la valeur à tous.	La responsabilisation est essentielle à la crédibilité des signataires et permet de progresser.	L'évolutivité permet de démultiplier les efforts et l'impact des signataires en matière d'investissement responsable. Notre objectif est de soutenir l'apprentissage et la collaboration des signataires à l'échelle.

CATALYSEURS

Soutenir les signataires	Soutenir les personnes	Gestion financière	Gouvernance
 Une présence opérationnelle mondiale accrue Transformation numérique Une implication plus profonde des signataires 	 Méthodes de travail après la pandémie Diversité et inclusion Développement professionnel Recrutement et rétention 	 Certitude des signataires sur les frais Des réserves solides Un contrôle financier rigoureux 	 Conseil des représentants élus Orientation stratégique et supervision Responsabilisation et transparence Liens de l'ONU



Carte de la Stratégie 2021-2024

Initiatives clés

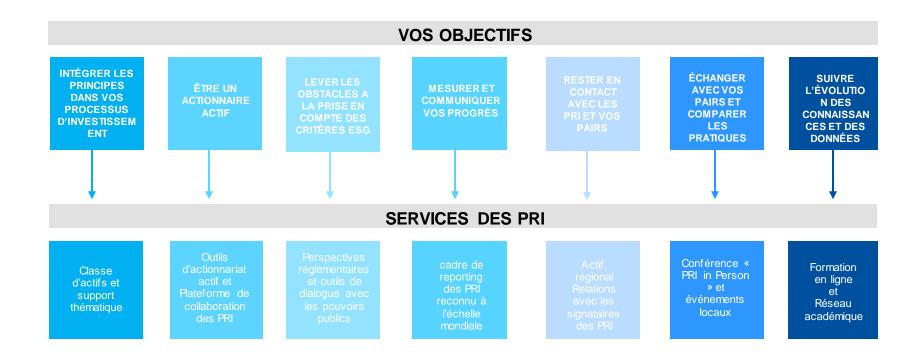
		Fournir des prouves des autiles des conseils et des exemples de bappes protiques en motière d'évaluation des riegues financiers (annetturités financières et des
	1	Fournir des preuv es, des outils, des conseils et des exemples de bonnes pratiques en matière d'évaluation des risques financiers/opportunités financières et des liens avec les résultats du monde réel
Ë	2	Développer la compréhension et l'approche de l'engagement par les investisseurs
SABI	3	Faciliter les actions d'engagement collaboratif sur les enjeux ESG prioritaires
NO O	4	Apporter un soutien spécialisé aux investisseurs institutionnels
ESF	5	Accroître le soutien à l'investissement responsable sur les marchés émergents
SS	6	Mettre en œuvre le nouveau processus de reporting et d'évaluation, en suivant le processus pilote
EUI	7	Élaborer un programme de leadership qui reconnaît l'excellence et encourage l'apprentissage
SES	8	Renforcer les critères minimums
INVESTISSEURS RESPONSABLES	9	Renforcer la confiance dans les données communiquées aux PRI, en explorant des mesures d'assurance plus solides
=	10	Améliorer la formation des professionnels de l'investissement par le biais de la PRI Academy
	11	Mieux connecter les investisseurs et les universitaires
	12	Dialoguer avec des décideurs politiques sur le climat et d'autres questions prioritaires
LES	13	Contribuer à la mise en œuv re de la prise en compte des critères ESG dans la politique et la réglementation financières
MARCHÉS DURABLES	14	Réaliser une analyse juridique et politique pour contribuer à l'élaboration de l'environnement et des cadres nécessaires pour soutenir l'investissement en vue de résultats concrets
CHÉS I	15	Trav ailler av ec d'autres acteurs du marché financier pour s'assurer que leurs produits et services répondent aux besoins de leurs clients investisseurs en matière de durabilité
MARC	16	Collaborer avec d'autres acteurs pour mettre au point un système mondial unique de reporting sur la durabilité à l'intention des investisseurs et des entreprises
<u> </u>	18	Dispenser des conseils sur mesure en matière d'investissement avec des résultats concrets sur plusieurs marchés
E E	19	Élaborer des outils et des conseils pour évaluer les risques climatiques
MEIL JTES JS	20	Soutenir l'action climatique des signataires en alignant les portefeuilles sur la neutralité carbone d'ici 2050
IN MONDE MEILLEUR POUR TOUTES ET TOUS	21	Faire comprendre aux investisseurs les droits humains et les aider à intégrer les Principes directeurs des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
N N N N N	22	Soutenir l'action des investisseurs sur les enjeux ESG prioritaires, notamment par des activités d'intégration et l'élaboration de résultats conformes aux limites de la planète, aux sociétés inclusives et à une culture d'entreprise of frant des performances durables

Pour en savoir plus sur la stratégie triennale des PRI, cliquez ici.



Les services des PRI

Modalités de la collaboration des PRI avec les signataires





PRI Academy

Le leader mondial de la formation en investissement responsable

La PRI Academy est le **leader** mondial de la **formation ESG en ligne**. Elle permet aux organisations de **combler le déficit de compétences ESG** grâce à une **formation** pratique et appliquée dispensée par le principal promoteur mondial de l'investissement responsable



Ce cours traite de l'investissement ESG sur les marchés privés, en apprenant aux investisseurs comment identifier, évaluer et prendre en compte les critères ESG majeurs dans le processus d'investissement de leurs placements en capital-investissement (*private equity*), en dette privée, en immobilier et en infrastructures.

Formations

Comprendre l'IR

L'IR appliqué

Analyse financière approfondie de l'investissement responsable

L'ESG dans les investissements alternatifs

Investissement responsable pour les administrateurs



Plus de 5 000

Inscriptions par an



88

Pays représentés par les participants



98 %

de taux de satisfaction

PRI Academy

- Cours brefs, pratiques et appliqués
- Bonne pratique mondialement acceptée
- Un partenaire de confiance pour l'apprentissage et le développement

<u>Inscrivez-vous en ligne</u> ou par courriel priacademy@unpri.org.



Contactez-nous

Contactez votre chargé(e) de relation régional(e) pour une assistance locale adaptée à vos besoins

Amérique

Lindsey Walton

Directrice Amérique

Katie Wheatley

Directrice Canada

Lilya Mincheva

Chargée de relations, Canada

Carol Jeppesen

Directrice États-Unis

Haben Berhe

Chargé de relations, États-Unis

Shaska Chirinos

Chargée de relations, États-Unis

Mark Green

Chargé de relations, États-Unis

Laura Weeks

Chargée de relations. États-Unis

Marcelo Seraphim

Directeur Brésil

Europe Continentale

Alexandra Danielsson

Directrice Europe Continentale

Magnus Oden

Directeur Pays nordiques, PECO et CEI

Marika Brewitz

Responsable régionale, Pays nordiques,

PECO et CEI

Dustin Neuneyer

Directeur Allemagne et Autriche

Melanie Klebeck

Responsable régionale, Allemagne et Autriche

Rik Teeuwen

Directeur Benelux

Selim Boudhabhay

Chargé de relations, Benelux

Annaïg Antoine-Miermont

Directeur France

Stéphanie Luong

Chargée de relations, France

Antonio Santoro

Directeur Europe du Sud

Federica Rampinini

Responsable régionale, Italie, Malte et

Grèce

RU, Irlande, Suisse et MOA

Rose Easton

Directrice intérimaire, Mondiale

Eline Sleurink

Directrice Royaume-Uni, Irlande et

Moven-Orient

Yulia Bull

Chargée de relations, Royaume-Uni et

Anna Skrivanou

Chargée de relations, Royaume-Uni et Irlande

Olivia Villette

Directrice Suisse et Liechtenstein

Rik Teeuwen

Directeur Afrique

Asie-Pacifique

Matthew McAdam

Directeur Asie-Pacifique

James Robertson

Directeur Asie (hors Chine & Japon)

Nan Luo

Directeur Chine

Tamira Li

Chargée de relations. Chine

Tatsuro Yuzawa

Directeur Japon

Michivo Morisawa

Responsable principal, Japon

Minako Yoneyama

Chargé de relations, Japon

Kar Mei Tang

Directeur Australasie

Abi Curtis

Chargée de relations, Australasie

Amy Jackson

Laura De Ornelas

Directrice de l'autonomisation

des investisseurs institutionnels

Intérimaire de la planification et des opérations

Jon McGowan

Responsable du dialogue av ec les signataires

Robyn Williams

Directrice des opérations

Fernando Olmedo

Directeur

Masood Shafique

Directeur

Alexander Marshall

Associée

Associé

Robert Henry Associé

Peggy Odera Helen Amos

Associée en administration

Pour toute question d'ordre général, veuillez nous contacter à l'adresse info@unpri.org.



Restez informés

Accédez aux dernières actualités des PRI sur notre site et les réseaux sociaux



Suivez toutes nos actualités sur le site Internet des PRI.

Lisez les <u>ressources</u> en français, japonais, mandarin, portugais et espagnol – et bien plus encore.

Restez informés des débats d'actualité sur l'investissement responsable en lisant le blog des PRI.

Mettez à jour vos préférences pour choisir les <u>Bulletins d'information</u> <u>des PRI</u> que vous recevrez. (Cliquez sur votre nom en haut à droite et sélectionnez « Modifier le profil ».)

E-mail: info@unpri.org

Suivez-nous















LinkedIn Instagram

Actualités des PRI

Youtube

Podcasts PRI

Webinaires



Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)

Les PRI coopèrent avec un réseau international de signataires dans le but d'appliquer les six Principes pour l'Investissement Responsable. L'objectif des PRI est de comprendre les conséquences sur les investissements des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), et d'aider les signataires à intégrer ces enjeux dans leurs décisions d'investissement et d'actionnariat. Les PRI agissent dans l'intérêt à long terme de leurs signataires, des marchés financiers et économies dans lesquels ceux-ci exercent leurs activités et, en définitive, dans l'intérêt à long terme de l'environnement et de la société dans son ensemble.

Les six Principes pour l'Investissement Responsable sont un ensemble de principes d'investissement volontaires et incitatifs qui offrent tout un éventail de possibilités pour intégrer les questions ESG aux pratiques d'investissement. Ces Principes ont été élaborés par des investisseurs, pour des investisseurs. En les appliquant, les signataires contribuent à l'édification d'un système financier mondial plus responsable.

Pour plus d'informations : www.unpri.org

